

Maire ou Bourgmestres

Entre 1800 et 1900

Suivant l'Etat-Civil

Pour la commune de :

MONS-LEZ-LIEGE

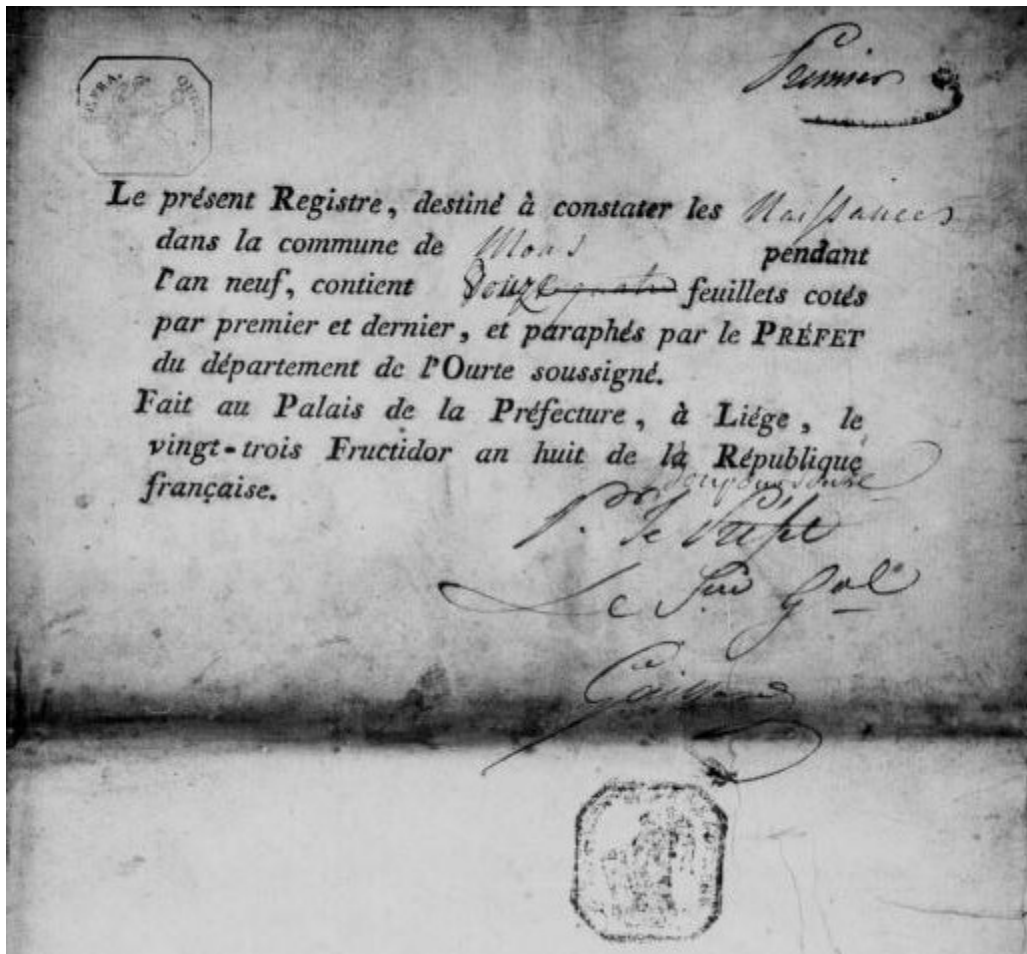
Ce relevé a été réalisé en analysant les représentants de la commune qui signent les actes de Naissance, Mariage et Décès. Les dates reprises sont les datent basées sur leur signature des actes et non les dates exactes des prestations des Maire/bourgmestre.

Nous avons agrément ce travail de la représentation des signatures des acteurs communaux et de leur titre (quant il est connu), ainsi que de quelques actes intéressant pour ce relevé.

La source est donc l'Etat Civil accessible sur internet via le site des Archives de l'Etat dans toute sa composition et ses lacunes au cours de la première quinzaine du mois de Janvier 2020.

CAHPM – janvier 2020

MONS-LEZ-LIEGE:



Suivant l' «*Almanach de la province de Liège et de la Cour d'appel de Liège et ...* », Volume 1, 1834.

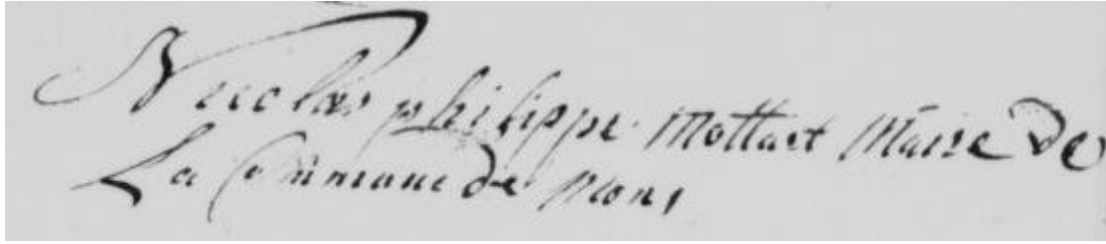
[p. 183] Mons, est composé des dépendances : Crotteux, Rullier, al'Dickée, Méan, Pépinsart, Ronsart, Souxhon, Tirogne, Vingt-Deux, Ardenne ; J. COLSOUL, bourgmestre ; M. L. GILLET et N. GERADON, assesseurs ; Guill. JACQUEMIN, secrétaire.

Le premier acte d'Etat Civil date du 13 vendémiaire an 9 (5 octobre 1800).

[... 1800 – 1806 ...] : **MOTTART Nicolas Philippe** :

Il est dit « *Maire de la Commune de Mons* ». Il signe son premier acte le 13 vendémiaire an 9.

Le premier janvier 1807, il clôture les registres d'Etat Civil de Mons.



Nicolas Philippe Mottart Maire de
La Commune de Mons

Pendant son mandat, il est remplacé par un de ses échevins :

- [23 janvier 1806] : GERADON Noël Joseph (Maire Adjoint) :

Il signe l'acte de mariage de deux « **MOTTART** » qui semblent parents avec le bourgmestre, car **MOTTART** Nicolas signe aussi sans y être cité comme représentant de la commune de Mons.

Manque les registres de l'Etat Civil de Mons-lez-Liège (1807 – 1840)

[... 1818 ...]: ELIAS N.

[... 1834 - 1836 ...]: COLSOUL J.

[... 1840 – 20 octobre 1848]: COLSOUL Louis-Joseph :

Il est dit Bourgmestre et officier de l'Etat Civil de la commune de Mons. Il signe son premier acte connu le 02 janvier 1841. Il signe comme dernier acte le 15 juin 1843, pour l'acte de décès d'une « COLSOUL » (parente ?).

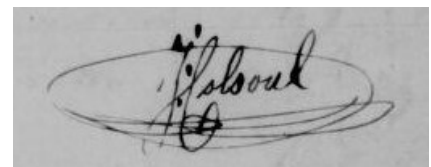


J. Colsoul

Pendant son mandat, il se fit remplacer par :

- [16 juin 1843 – 31 décembre 1845] : COLSOUL Joseph :

Il est dit « Echevin, délégué, remplissant la fonction d'Officier public de l'Etat Civil de la commune de Mons ».



J. Colsoul

[31 octobre 1848 – 25 février 1860] : GERADON J. :

Bourgmestre et officier de l'Etat Civil de la Commune de Mons.



Pendant son mandat, il se fit remplacer par :

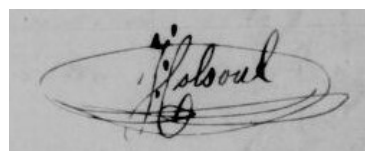
- **[02 mars 1860 – 31 décembre 1860] : ELIAS Mathieu Joseph :**

« Echevin avec fonction de l'Etat Civil de la Commune de Mons ». C'est lui qui clôture les registres de 1860.



- **[06 janvier 1861 – 31 décembre 1863] : COLSOUL Joseph :**

« Echevin avec fonction de l'Etat Civil de la Commune de Mons ». C'est lui qui clôture les registres de 1863.

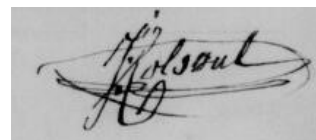


- **[04 janvier 1864 – 6 mars 1864] : GERADON Noël-Joseph :**

Conseiller premier en rang, remplissant, en vertu de l'article 107 de la loi communale, les fonctions d'Officier de l'Etat Civil de la commune de Mons, et ce depuis le 12 janvier 1864, jusqu'au 4 mars 1864.

[20 mars 1864 – 31 décembre 1864 ...] : COLSOUL Joseph :

« Bourgmestre avec fonction de l'Etat Civil de la Commune de Mons ». C'est lui qui clôture les registres de 1863.



Manque les registres de l'Etat Civil de Mons-lez-Liège (1865 – 1871)

[... 12 juillet 1871 – 27 avril 1890] : JACQUEMIN Louis :

Il est dit « Officier d'Etat Civil de la Commune de Mons » dans l'acte du 12 juillet 1871, puis Bourgmestre. Lors de ses derniers actes, il est dit « Bourgmestre intérimaire », et ce depuis le 3 janvier 1890 au 27 avril 1890.



[10 mai 1890 – 31 décembre 1900 ...] : PAGNOUL Maximilien :

Il est dit « Bourgmestre et Officier d'Etat Civil de la Commune de Mons » dans l'acte du 10 mai 1890.

